

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,  
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,  
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,  
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,  
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,  
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,  
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,  
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,  
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE,  
M. Thierry VALLEJOS, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Paul RUAT,  
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,  
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,  
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL  
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE  
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE  
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI  
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE  
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE  
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT  
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

M. Bernard HOKMAYAN  
Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Martine BAREL

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

## 11

### **AVIGNON VILLE SOLIDAIRE : Conventions financières 2025 avec les associations conventionnées**

**Mme LEPAGE**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Le Conseil Municipal a approuvé la signature de conventions d'objectifs pluriannuelles entre la Ville et dix associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité, et dont l'action a un caractère structurant sur le territoire de la commune.

Ces conventions d'objectifs pluriannuelles s'inscrivent dans le dispositif « Avignon Ville Solidaire » qui permet de soutenir certaines associations dans la durée, en suscitant des dynamiques et des projets nouveaux.

Il est donc proposé d'approuver les conventions financières afférentes aux conventions pluriannuelles, de sorte à permettre le versement du montant de la subvention pour l'exercice 2025 à ces mêmes associations, à savoir :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANTS PROPOSES</b>
RESTOS DU COEUR	13 600 €
CROIX-ROUGE	4 000 €
BANQUE ALIMENTAIRE	8 000 €
SECOURS POPULAIRE	6 000 €
JARDINS DE LA MEDITERRANEE	6 000 €
PARALYSES DE FRANCE (APF)	4 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	4 000 €
MAS DE CARLES	9 000 €
HABITAT ET HUMANISME	3 000 €
AHARP	6 000 €

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

L'aide totale proposée à ces associations est de 63 600 €.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L 2121-29,  
**Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000** relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques et à son décret d'application N°2001-495 du 6 juin 2001 portant application de cette loi,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la signature d'une convention financière entre la Ville et les associations suivantes pour le versement d'une subvention pour l'exercice 2025 dont le montant est défini dans le tableau ci-dessus : les Restos du Cœur, la Croix Rouge, la Banque alimentaire, le Secours Populaire, les Jardins de la Méditerranée, le Secours Catholique, l'Association des Paralysés de France (APF), le Mas de Carles, l'association Habitat et Humanisme et l'association Accueil, Hébergement et Réinsertion en Provence (AHARP) ;
- **IMPUTE** les dépenses au budget principal, chapitre 65 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTE**

Le Maire  
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance  
Mme Lilou QUENNESSON

**PARVENU A LA PREFECTURE LE** 07/05/2025

**ACTE PUBLIE LE** 07/05/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :